

Concours : CAPLP Interne Public

Section : Génie Industriel

Option : Matériaux souples

Session 2018

Rapport de jury présenté par :
Jean-Michel SCHMITT
Président du jury

SOMMAIRE

I – RÉSULTATS

II – RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

- 1 – Présentation de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)
- 2 – Analyse des résultats à l'épreuve
- 3 – Conclusion

III – RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSION

- 1 – Présentation de l'épreuve
- 2 – Analyse des résultats à l'épreuve
- 3 – Conclusion

IV – EXEMPLE DE SUJET - Épreuve d'admission (option Vêtement)

V – EXEMPLE DE SUJET - Épreuve d'admission (option Maroquinerie)

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées au lycée La Colinière à Nantes les 14 et 15 février 2018 dans de très bonnes conditions.

Les épreuves d'admission se sont déroulées dans de très bonnes conditions également, au lycée Léonard de Vinci à Nantes du 19 avril au 20 avril 2018 pour l'option vêtement et au lycée Jean Monnet à Juvisy sur Orge le 17 avril 2018 pour l'option maroquinerie.

Les membres du jury adressent de vifs remerciements aux proviseurs de ces trois lycées ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

I - RÉSULTATS

CAPLP Interne Public

Inscrits	Nombre de postes	Dossiers RAEP étudiés	Admissibles	Présents à l'épreuve d'admission	Admis
30	9	16	15	12	7

Moyenne obtenue par les candidats à l'issue de l'admissibilité	7,9
Moyenne obtenue par les candidats admis	11.9
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	9,4

II - RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

1. Présentation de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Le jury étudie et note les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle élaborés par les candidats.

Ces dossiers doivent comporter deux parties.

Dans une première partie (deux pages dactylographiées au maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (six pages dactylographiées au maximum), le candidat présente et analyse une de ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours. Il doit choisir la production pédagogique qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs :

- à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux ;
- à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels ;
- à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation.

Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action : celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves, à l'utilisation du numérique au service des apprentissages, à la contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

À son dossier, le candidat joint sur support papier, un ou deux exemples de documents remis aux élèves dans le cadre de la situation décrite. Des photos ou des extraits de copies d'élèves peuvent également être joints. L'ensemble de ces documents ne doit pas comporter un nombre de pages supérieur à dix. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux techniques, professionnels, didactiques, pédagogiques et formatifs de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Cette épreuve a un coefficient de 1.

Nota : pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien à un échange sur le dossier de RAEP.

2. Analyse des résultats à l'épreuve

Les candidats doivent porter une attention particulière à la rédaction de ce document, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme : le jury conseille de numéroter les pages, de présenter un sommaire et de repérer les documents annexés. L'orthographe, l'expression écrite, le choix du vocabulaire professionnel utilisé et la présentation des documents doivent faire l'objet d'attentions particulières. Un discours clair, concis et structuré est attendu.

Sur le fond : les candidats doivent faire des efforts pour rendre compte clairement et de manière synthétique de leur expérience professionnelle, ainsi que des éléments significatifs des missions

éducatives qui leur ont été confiées. Ils doivent présenter également une analyse réflexive de leurs pratiques devant les élèves et justifier leurs propos.

Le jury attend que les candidats mettent en relation leurs différentes activités professionnelles et les compétences pédagogiques qui ont été progressivement acquises.

Le choix de l'activité pédagogique qui est développée doit permettre au jury d'évaluer la maîtrise des savoirs et gestes professionnels du candidat.

Il est attendu des précisions concernant :

- le niveau auquel est destinée l'activité ;
- les objectifs pédagogiques ainsi que les prérequis nécessaires pour aborder l'activité ;
- la place de la séquence, qui intègre l'activité présentée, dans la programmation annuelle ou le parcours de formation ; celle-ci ou celui-ci peut être présenté à l'aide d'un tableau ou d'un graphique ;
- la structure ou l'organisation de la séquence pédagogique dont est issue l'activité ;
- le déroulé de la séance pédagogique qui intègre l'activité présentée en précisant et justifiant les choix des moments de travail individuel et ceux des moments de travail collectifs ;
- les démarches pédagogiques mises en œuvre ;
- les éléments de synthèse permettant à l'élève de structurer les nouvelles connaissances ou méthodes de travail ;
- les modalités d'évaluation des acquis des élèves que ce soit en cours de formation ou à la fin de la séquence (est attendue une description argumentée de ces évaluations tant sur la forme que sur le choix des moments auxquels elles sont programmées) ;
- les remédiations envisagées ;
- la manière dont est traitée l'hétérogénéité du public et la façon dont le candidat a individualisé son acte pédagogique pour mettre tous les élèves en situation de réussite ;
- le choix des outils numériques pour communiquer, mettre à disposition des ressources, élaborer des solutions, aider les élèves dans leurs apprentissages, favoriser le travail collaboratif ;
- les documents élève en rapport avec la séance développée.

Il est attendu que les candidats ne se contentent pas de présenter les documents transmis aux élèves mais qu'ils en décrivent la pertinence.

Les déroulés des séances ne doivent pas être décrits textuellement, minute après minute. Les candidats doivent plutôt développer les éléments didactiques permettant au jury de se forger une opinion précise sur leurs intentions pédagogiques.

Il est souhaitable que le niveau de la séquence présentée se rapproche du niveau attendu en lycée professionnel.

L'acquisition progressive des compétences doit primer sur la fabrication du produit et l'évaluation, présentée parfois sous forme de fiche contrat, doit permettre d'évaluer l'élève et non pas le produit uniquement. Dans la construction de ces évaluations formatives ou sommatives, le candidat doit aussi réfléchir à la façon dont l'élève peut s'emparer des résultats pour envisager des pistes de progrès.

Le jury attend que le candidat établisse non pas seulement une liste des points perçus comme positifs et ceux qu'il convient d'améliorer dans ses pratiques pédagogiques, mais également un bilan argumenté qui débouche sur des propositions d'actions.

3. Conclusion

Le jury a noté une sensible amélioration de la qualité des dossiers par rapport aux années précédentes.

La rédaction de ce document doit être l'occasion pour le candidat de faire le point sur les compétences et attitudes requises pour exercer le métier d'enseignant. Si plusieurs candidats peuvent réfléchir ensemble à la constitution de ce dossier, il est attendu que son écriture soit individuelle. Il n'est pas acceptable que des dossiers de plusieurs candidats soient quasiment identiques.

Le jury conseille aux candidats de faire relire leur dossier par leurs collègues ou leur directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques afin d'en tester la lisibilité et d'échanger sur la pertinence de son contenu.

III - RAPPORT DU JURY POUR L'ÉPREUVE D'ADMISSION

1. Présentation de l'épreuve d'admission

L'épreuve de mise en situation professionnelle a pour objectif principal de préparer une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel et qui prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

Dans la première partie, d'une durée de quatre heures, le travail consiste à décoder le cahier des charges, à concevoir à l'aide d'un logiciel de CAO et à réaliser une partie d'un prototype. Durant cette partie, les examinateurs évaluent la démarche méthodologique et l'analyse critique que le candidat porte sur son travail. Ils seront également amenés à évaluer le lien entre les activités pratiques développées et la proposition d'exploitation pédagogique envisagée.

Dans la seconde partie, d'une durée d'une heure, le candidat prépare la présentation orale devant le jury d'une séquence de formation en rapport avec les compétences précisées dans l'énoncé et le niveau de formation imposé.

L'épreuve se termine par un exposé oral du candidat de trente minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury pendant trente minutes.

Le candidat présente la séquence de formation qu'il a élaborée, explicite sa démarche méthodologique, met en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire cette production pédagogique et développe plus particulièrement une des séances de formation de la séquence.

L'entretien permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'analyse et à la synthèse. Il permet de vérifier les connaissances du candidat sur les contenus d'enseignement, les stratégies, les évaluations et l'organisation des enseignements pouvant être mise en place dans l'établissement (travail en équipe disciplinaire, responsabilité de classe) ainsi que sur le cadre institutionnel et réglementaire.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum peuvent être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Cette épreuve a un coefficient de 2.

2. Analyse des résultats à l'épreuve

Option vêtement

Les prestations des candidats sont hétérogènes, tant dans la modification du produit et la réalisation d'une partie du prototype, que dans la préparation de la séquence de formation ou encore dans la prestation orale.

Les candidats doivent bien gérer leur temps et penser à préparer la séquence de formation dès le début de l'épreuve.

Le jury rappelle aux candidats que dans la première partie de l'épreuve, ils peuvent être amenés à travailler sur l'ensemble des activités professionnelles liées à l'option choisie. Les examinateurs constatent que certains candidats maîtrisent peu ou pas l'utilisation d'un logiciel de CAO et passent beaucoup de temps sur cette activité au détriment de la coupe et de la fabrication du prototype. Le jury

déplore que d'autres savoir-faire de la profession (langage technique, schématisation, transformation et obtention des formes, industrialisation...) ne soient pas bien maîtrisés et que les démarches méthodologiques ne soient pas assez structurées et souvent peu explicitées par les candidats.

Alors que le questionnement énoncé dans le sujet semble compris par les candidats, le cahier des charges n'est pas toujours respecté.

Un certain nombre de candidats n'a pas traité la totalité du travail demandé.

L'analyse critique menée par le candidat n'est pas toujours approfondie.

Lors de la partie orale de l'épreuve, le jury constate que les candidats ont du mal à présenter clairement la séquence sur laquelle ils ont réfléchi. Les candidats restent trop souvent centrés sur le produit qu'ils ont réalisé et ne se projettent pas assez dans une situation d'enseignement. Ils ne font pas ou peu le lien entre les activités pratiques réalisées et la séquence proposée. Les compétences à faire acquérir aux élèves doivent faire partie de la liste de compétences imposées dans le sujet.

La séquence doit d'abord être présentée dans sa globalité : compétences visées, positionnement dans l'année, prérequis, nombre de séances et de leurs contenus. L'enchaînement des séances doit être clair et argumenté. Les moments de synthèse, d'évaluation et de remédiation doivent être précisés. La synthèse qui permet de formaliser les nouvelles connaissances et méthodes de travail abordées lors de la séquence, ne peut pas se limiter à un échange oral avec les élèves.

Les candidats annoncent souvent qu'ils vont demander aux élèves de s'autoévaluer, mais ils envisagent très rarement une exploitation de ce moment d'évaluation, que ce soit par les élèves ou par eux-mêmes.

La présentation doit laisser apparaître les objectifs définis de la séance, les compétences à atteindre, le déroulé de la séance, les activités proposées aux élèves, les démarches pédagogiques mises en œuvre, les organisations de classe choisies, les outils numériques utilisés pour faciliter l'acquisition des compétences et des connaissances associées.

Il est important également d'expliquer comment les élèves vont garder une trace des différentes activités, des moments de synthèse et des échanges verbaux.

Les stratégies pédagogiques doivent être développées de façon précise.

Le jury regrette que trop de candidats ne justifient pas clairement leurs choix et manquent de dynamisme.

Les questions posées lors de l'entretien permettent aussi d'évaluer la réactivité, le bon sens des candidats, mais également leur aptitude à installer des comportements responsables et respectueux des valeurs républicaines au sein de la classe, et leur connaissance du cadre institutionnel et réglementaire.

Option maroquinerie

L'unique candidat du champ maroquinerie a pu composer sur la totalité de l'épreuve.

Le sujet doit être traité dans son intégralité et le candidat doit s'organiser pour gérer le temps nécessaire pour réaliser l'ensemble des tâches et analyses demandées. Le jury regrette que le candidat ait mis trop de temps pour réaliser les gabarits tant en CAO que manuellement. La réalisation des planches d'impression aurait dû être rationalisée.

Les gabarits rendus doivent respecter l'intégralité des valeurs demandées et la maquette doit être présentable. Il est attendu que les candidats maîtrisent les techniques et démarches de conception de gabarits et de maquettes en CAO mais aussi sur table.

Le jury souhaite que la réalisation des essais techniques aboutisse au rendu attendu pour un produit haut de gamme. La préparation d'un produit est une étape importante lors de laquelle doivent être décidés des choix techniques et esthétiques.

Le jury regrette que depuis quelques années, le vocabulaire technique et les techniques de base soient peu maîtrisés faute de pratique professionnelle suffisante. Le jury conseille aux futurs candidats de mieux se préparer techniquement en sollicitant l'aide de professionnels reconnus et expérimentés, ou en effectuant des stages dans des entreprises.

En ce qui concerne la présentation de la production pédagogique, les remarques du jury sont identiques à celles explicitées pour l'option vêtement.

3. Conclusion

Cette épreuve doit être préparée avec méthode. Afin d'acquérir davantage d'aisance à l'oral, les candidats devraient s'entraîner régulièrement à présenter la structure des différentes séquences qu'ils mettent en œuvre dans leur établissement, en s'imposant de justifier tous les choix pédagogiques et didactiques.

Les techniques et méthodes pratiquées dans les écoles doivent se rapprocher de celles des entreprises ; elles ne peuvent en aucun cas être approximatives ou improvisées.

Les candidats, même s'ils enseignent en CAP, doivent s'attendre à des questions portant sur un niveau BAC. Il est donc indispensable qu'ils se préparent pour cela. Ils doivent aussi se préparer à se former en permanence aux nouvelles techniques car les métiers évoluent.

Pour la partie pédagogique, les futurs candidats doivent se préparer dès l'inscription au concours. Il est important de réfléchir à la didactique à mettre en œuvre pour faire acquérir aux élèves les compétences déclinées dans les référentiels des baccalauréats professionnels.

Il peut être envisagé d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations pouvant aider au développement de séquences, de séances pédagogiques selon une démarche structurée et pertinente, ainsi que sur l'organisation de l'institution.

Il est vivement conseillé de prendre connaissance du référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

IV – EXEMPLE DE SUJET : Épreuve d'admission (option Vêtement)

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers de la Mode-Vêtements. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences du référentiel de certification précisées ci-dessous.

2.2 Analyser la relation « Produit-procédés-matériaux » pour tous les éléments du modèle.

C2.3 Industrialiser le patronage d'un modèle.

C2.4 Réaliser les prototypes.

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur. Au cours de l'entretien sera introduit un échange sur le contenu du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience.

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.1. Mise en situation

La robe référencée « RBJULIE » correspond aux attentes de la clientèle en termes de confort et d'esthétique. Pour la prochaine collection, elle sera réactualisée pour rester dans l'air du temps. Les modifications concernent la création de découpes et de poches sur le devant et l'ajout d'un col sur l'encolure. La référence de ce nouveau modèle est « RBJULIA ».

1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;
2. proposer deux solutions technologiques répondant à chaque modification demandée ; choisir une solution pour chacune des modifications et la justifier oralement devant les membres du jury ;
3. effectuer les modifications du modèle complet et le patronage industriel à l'aide des logiciels de CAO ;
4. imprimer, à l'aide du traceur, les éléments de la partie à fabriquer : devant, découpes et poches (sans l'empiècement ni le col), à l'aide de logiciels de CAO ;
5. couper la partie de produit demandée ;
6. confectionner le devant de la robe afin de valider la conception des poches prises dans les découpes.

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous.
C2.24 Proposer et/ou adapter des solutions technologiques en rapport avec les matériaux, les matériels et les différentes contraintes.
C2.32 Modifier un patronage industriel en C.A.O par transformations numériques depuis une image de base.
C2.33 Produire un fichier vêtement.
C2.42 Calculer les besoins de matières et fournitures.
2. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
3. extraire une séance pédagogique et la développer ;
4. définir les modalités d'évaluation de la séance.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...)

- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves et les remédiations éventuelles.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

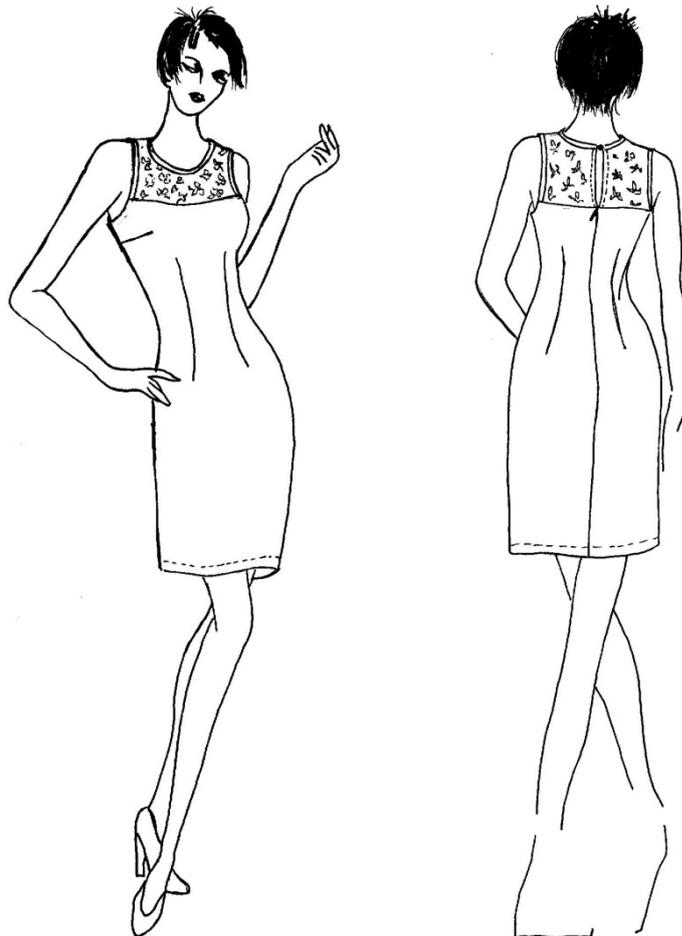
Sa prestation pourra aussi être mise en perspective au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique de l'ancien modèle

Figurine

Robe de base référence « RBJULIE »



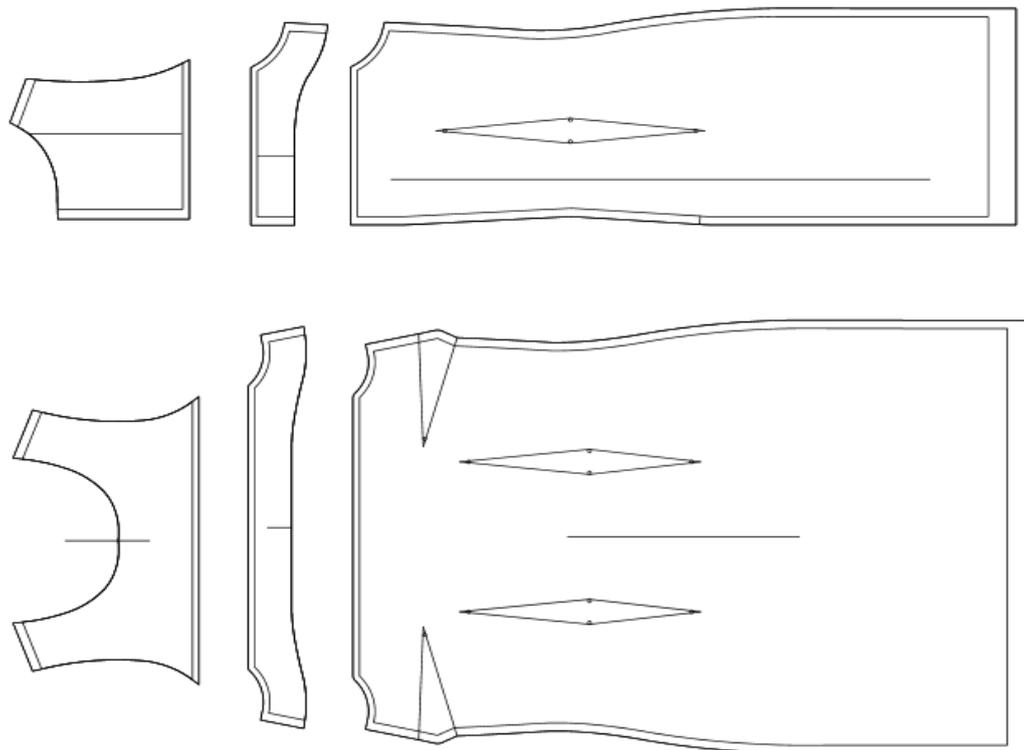
Descriptif

Robe courte qui se porte au-dessus du genou. Elle est ajustée par des pinces à la taille et à la poitrine. Les épaules sont dégagées. La fantaisie de ce modèle réside dans les empiècements réalisés en dentelle. La finition des emmanchures et de l'encolure est réalisée par un biais de satin. Ce modèle se ferme discrètement par une fermeture à montage invisible placée au milieu dos sous l'ouverture de l'empiècement dos. Le haut de la robe, sous l'empiècement en dentelle, est terminé par un enforme.

Matières et fournitures utilisées :

- lin-viscose ;
- dentelle ;
- biais satin ;
- fermeture à glissière à montage invisible, longueur 40 cm ;
- un bouton et lacette pour le boutonnage.

Éléments en réduction



10	1	Lacette fine 2 mm	Polyester	Longueur : 3,5 cm
9	1	Bouton	Plastique	Diamètre : 8 mm
8	1	Fermeture à glissière invisible	Polyester	Longueur : 40 cm
7	1	Biais satin	Polyester	Longueur : 1,35 m
6	1	Epiècement devant	Dentelle	
5	2	Epiècement dos		
4	1	Enforme devant	Lin viscose	
3	2	Enforme dos		
2	1	Devant		
1	2	Dos		
R P	N B	Désignation	Matière	Renseignements
Nomenclature robe référence « RBJULIE »				

Extrait du cahier des charges du nouveau modèle

Figurine

Robe référence « RBJULIA »



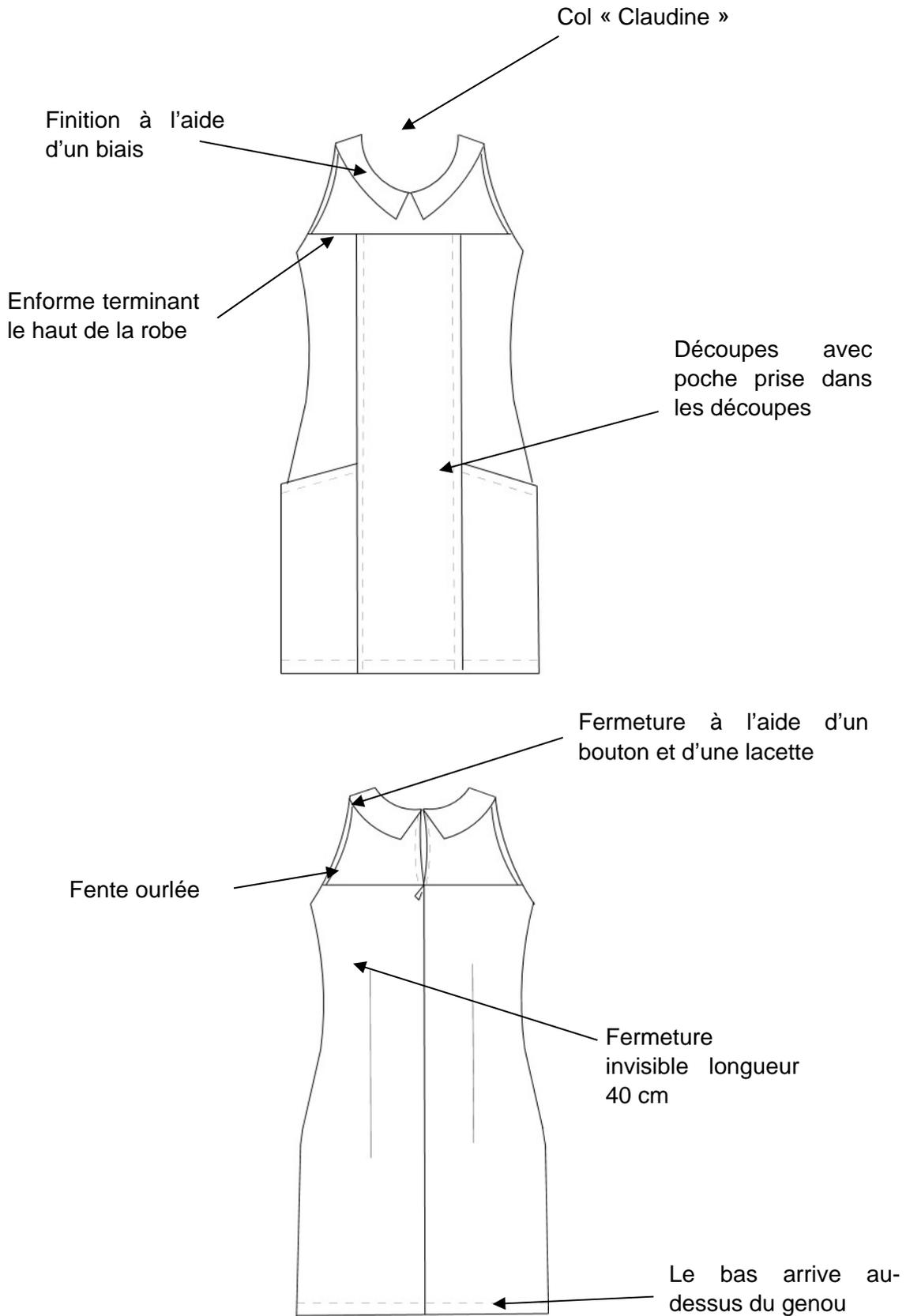
Descriptif

Robe courte qui se porte au-dessus du genou. Elle est ajustée par des découpes sur le devant et des pinces dans le dos. Le devant est garni de poches prises dans les découpes. L'encolure est garnie d'un col « Claudine » réalisé en satin qui ressort sur les empiècements en dentelle. La finition des emmanchures est réalisée par un biais de satin. Ce modèle se ferme discrètement par une fermeture à montage invisible placée au milieu dos sous l'ouverture de l'empiècement dos. Le haut de la robe, sous l'empiècement en dentelle, est terminé par un enforme.

Matières et fournitures utilisées :

- 100% coton ;
- dentelle ;
- satin ;
- biais satin ;
- fermeture à glissière à montage invisible, longueur 40 cm ;
- un bouton et lacette pour le boutonnage.

Dessin de définition



MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels et matières d'œuvre :

- un poste informatique équipé de logiciels de CAO (transformation, placement, impression) ;
- une piqueuse plate, type de point 301 ;
- une surfileuse-raseuse, type de point 504 ;
- un poste de repassage ;
- 1, 20 m de matière d'œuvre en demi laize ;
- 0,30 m de doublure en demi laize ;
- un métrage de thermocollant à disposition.

Une clé USB, contenant les fichiers informatiques :

- RBJULIE.mdl (Lectra) ;
- RBJULIE.plt (Vetigraph) ;
- le référentiel du Baccalauréat Professionnel MMV ;
- le sujet sous format numérique.

Pour la deuxième et la troisième partie de l'épreuve

Matériels :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet) ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le dossier et les fichiers ayant permis la réalisation de la première partie de l'épreuve.

V – EXEMPLE DE SUJET : Épreuve d'admission (option Maroquinerie)

Présentation globale de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif principal de préparer une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques. À partir de celles-ci, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance se situant dans l'année de terminale du cursus baccalauréat professionnel Métiers du Cuir. L'objectif pédagogique de la séquence attendue consiste à développer chez les élèves les compétences inscrites dans le référentiel de certification :

C	Situer les contraintes techniques, fonctionnelles et esthétiques du produit et
1.2.1	des matériaux.
C	Réaliser les essais techniques utiles à la préparation du prototype.
1.4.1	
C	Assembler le prototype
1.4.3	
C	Définir les paramètres de coupe
2.4.1	

Cette épreuve se déroule en trois parties :

- activités pratiques (4 heures) ;
- préparation de l'exposé (1 heure) ;
- exposé et entretien avec le jury (1 heure).

Dans la 1^e partie, les activités pratiques consistent à analyser le cahier des charges d'un produit, à concevoir et à réaliser tout ou partie d'un prototype. Durant cette partie :

- les examinateurs sont amenés à évaluer les candidats sur la démarche méthodologique utilisée et sur l'analyse critique du travail réalisé ;
- les candidats doivent commencer à réfléchir à la séquence pédagogique qu'ils devront présenter dans la 3^e partie de l'épreuve.

Au cours de la 2^e partie, le candidat doit :

- élaborer une séquence de formation en fonction des compétences imposées dans le sujet, extraites du référentiel de certification du diplôme ;
- développer une séance et définir les modalités d'évaluation, en rapport avec les activités pratiques ;
- au cours de cette partie, les examinateurs n'interviennent pas.

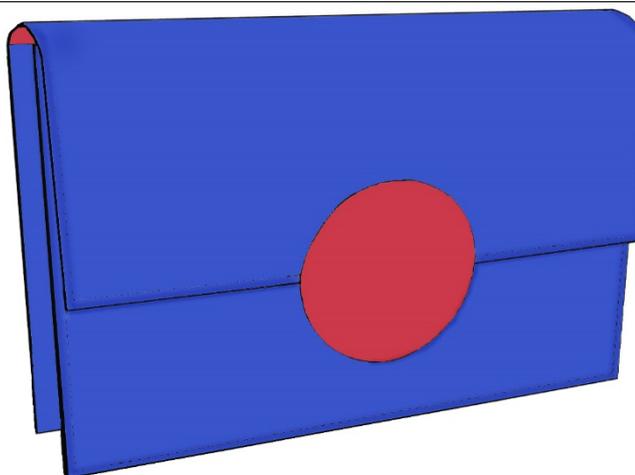
L'épreuve se termine par un exposé et un entretien qui permettent au jury d'apprécier et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat, sa maîtrise de la didactique de la discipline, ses aptitudes à la communication, son expression orale, son esprit de synthèse. Ils permettent également de vérifier ses compétences professionnelles et les obligations liées à sa mission de professeur. Au cours de l'entretien peut être introduit un échange d'une dizaine de minutes sur le contenu du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience.

1. Première partie - Travaux pratiques d'investigation (4 heures)

1.2. Mise en situation

Étude d'un prototype de sac à main :

A partir du cahier des charges et au moyen d'une maquette et d'essais, rechercher les solutions techniques, esthétiques et fonctionnelles les plus adaptées à la demande.



1.2. Travail demandé

À l'aide des documents ressources, du matériel et des matières d'œuvre mis à disposition, le candidat doit :

1. analyser la demande ;
2. réaliser en CAO les gabarits nets pour les éléments face, dos rabat et patte ;
3. réaliser en CAO les gabarits bruts pour les éléments doublure rabat et bas doublure rabat ;
4. réaliser manuellement les gabarits nets pour les éléments soufflet et fond ;
5. construire la maquette en carton et viledon, rectifier les gabarits si nécessaire ;
6. réaliser les essais techniques de montage du sac (voir indications page 7/9) ;
7. rédiger une fiche indiquant avec précision le mode de préparation des essais ;
8. proposer sur les gabarits une solution pour le port en bandoulière.

2. Deuxième partie - Préparation de l'exposé (1 heure)

À partir du travail réalisé dans la première partie et à l'aide des documents ressources, le candidat doit :

1. élaborer une séquence de formation permettant d'acquérir une ou plusieurs compétences mentionnées ci-dessous ;
2. C 1.2.1 b - analyser et proposer des solutions esthétiques et techniques ;
3. C 1.4.1 a - effectuer des essais techniques comparatifs (matériaux, accessoires, assemblage...) ;
4. C 1.4.3 a - réaliser le montage du prototype ;
5. C 2.4.1 b - déterminer la surface nécessaire à la découpe ;
6. justifier le positionnement de cette séquence de formation dans le parcours de formation de l'année de terminale ;
7. extraire une séance pédagogique et la développer ;
8. définir les modalités d'évaluation.

La présentation devra se faire à l'aide d'un support numérique.

3. Exposé et entretien avec le jury (1 heure)

L'exposé a une durée de 30 minutes et l'entretien avec le jury dure 30 minutes.

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

- les objectifs de la séquence et leurs relations avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...)
- le détail d'une séance en précisant plus particulièrement les activités proposées aux élèves ;
- la synthèse de la séquence ;
- l'évaluation des acquis des élèves, et les remédiations éventuelles.

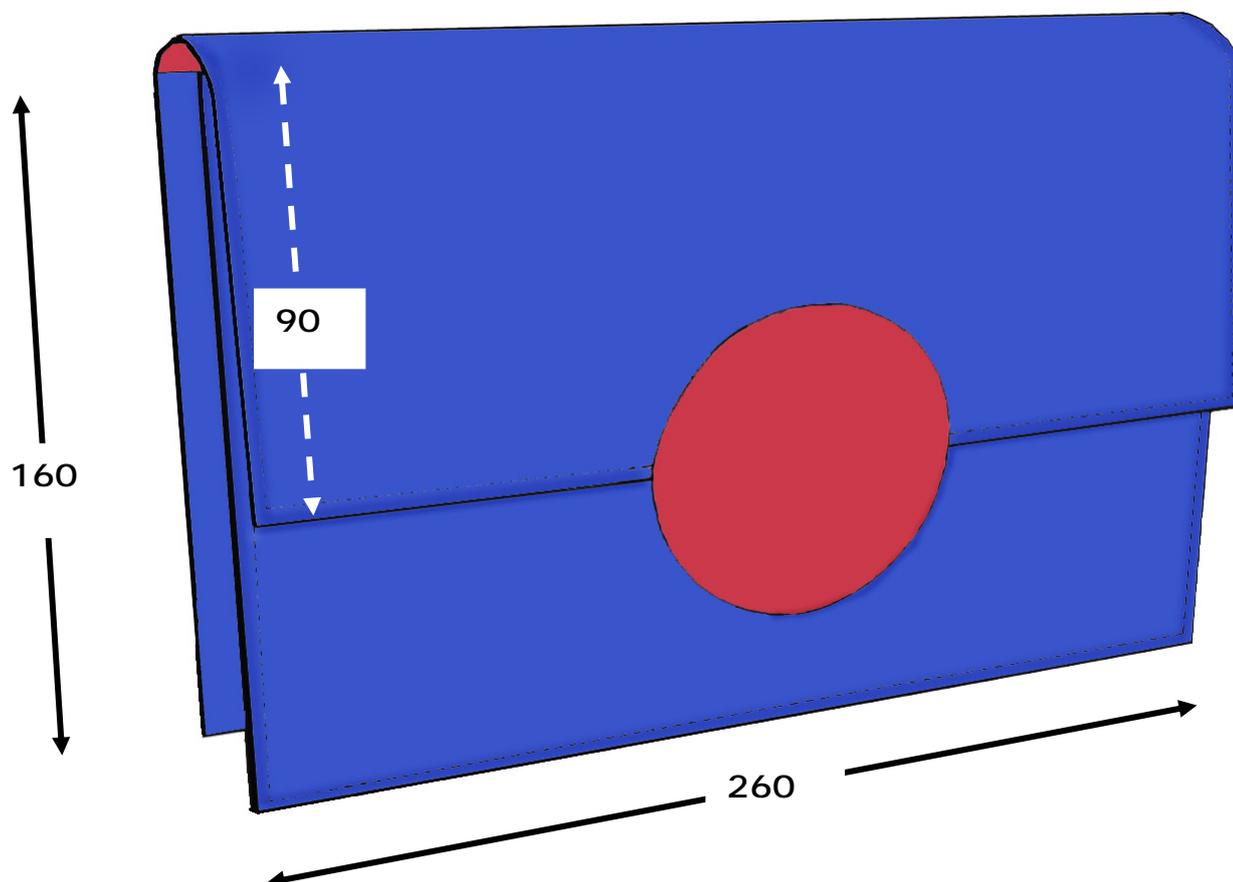
La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Au cours de l'entretien, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opéré dans la construction de la séquence de formation présentée.

Sa prestation pourra aussi être mise en perspective par rapport au référentiel de compétences des enseignants publié au BOEN du 25 juillet 2013.

DOCUMENTS RESSOURCES

Extrait du dossier technique du sac

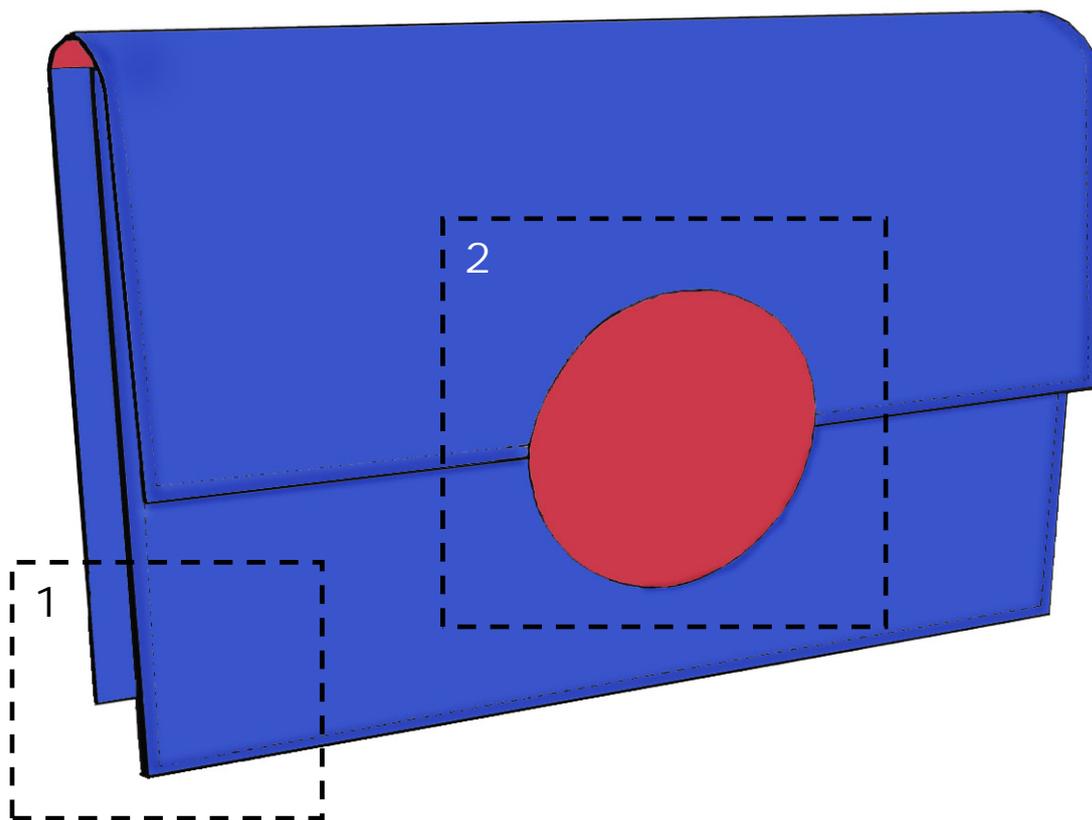


Descriptif

- Sac à main de femme haut de gamme tout cuir, de type pochette.
- Montage mexicain réalisé en finition sellier, sauf pour les raccords soufflets/fond.
- Les soufflets latéraux doivent permettre une ouverture aisée (ils ne seront pas parallèles).
- **Dimensions face : hauteur 160 mm, largeur 260 mm, hauteur rabat 90 mm.**
- Port main et par bandoulière amovible.
- Fermeture par patte ronde (diamètre 80 mm) et top magnétique.

* Attention : les dimensions correspondent aux lignes du produit fini.

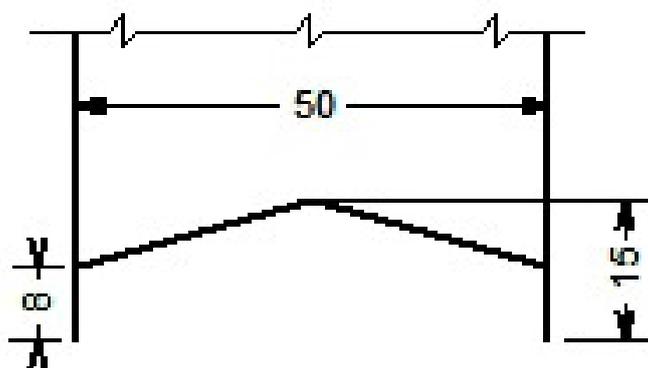
Essais techniques à réaliser



N° 1 : Partie raccord soufflet/ fond, avec face et dos.

N° 2 : Partie rabat comprenant la patte, et le rabat, sans la face.

Côtes indicatives pour le soufflet



Vue de côté « en situation » (représentation simplifiée)

MATÉRIEL À DISPOSITION

Pour la première partie de l'épreuve

Matériels et matières d'œuvre :

- un poste de travail, plaque de coupe ;
- carton gris, colle, viledon, texon 0.45, texon 0.60, cuirs (pour extérieur et doublure), mousse, renforts divers ;
- machine à refendre, machine à parer, machine à coudre canon (avec canette et fil), coupe bande, etc. ;
- un poste informatique équipé d'une suite bureautique (Word, Excel, Power Point, accès Internet...) ; des logiciels Modaris, Kaledo et Vigiprint ou Justprint ; traceur, imprimante,
- fichier contenant le référentiel, une clé USB.

Accessoires disponibles :

- top magnétique de 14 mm, boucle de 10 mm, bouton à vis ;
- d'autres accessoires peuvent être demandés par le candidat si nécessaire.

Pour la deuxième et troisième partie de l'épreuve

Matériels :

- un poste informatique équipé des logiciels de CAO, d'une suite bureautique (traitement texte, tableur, diaporama, accès Internet...), sur lequel est mis à disposition le référentiel « baccalauréat professionnel métiers du cuir » ;
- un vidéoprojecteur ;
- la clé USB contenant le travail réalisé.